

Peut-on retourner en L2 après un arrêt de deux ans?

Par **Sara44**, le **20/12/2016** à **21:00**

Bonjour, je viens de m'inscrire sur ce site en espérant trouver des réponses à ma question...

L'année dernière, j'étais en L2 de droit, mais j'ai arrêté au début du premier semestre, car j'avais beaucoup de doute sur mon avenir. J'ai travaillé pendant ce temps et j'ai repris mes études en Histoire. Cependant, je ne m'y plais pas vraiment, à vrai dire le droit me manque. J'aimerais donc savoir si je pouvais reprendre ma L2 pour l'année scolaire 2017-2018 ? Ou si je dois repasser par la case L1...

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Bien à vous.

Par **bluehorizon**, le **20/12/2016** à **22:25**

Bonjour,

La réponse est bien entendu oui. Si vous avez validé votre L1 elle l'est à vie

Donc vous pouvez reprendre en L2.